

## LA VOIRIE

La voirie est un secteur incontournable pour les usagers que nous sommes tous, nous devons rester vigilants en permanence et très mobilisés pour entretenir notre réseau. Nous avons au cours de l'année 2008 réalisé un programme d'investissement de 230000 € dont principalement 96000 € pour la réfection des voies communales et 107000 € pour les travaux d'assainissement.

Par ailleurs, les travaux engagés en 2007 ont été terminés. A Samatan la rue du Mercadieu a été inaugurée en présen-

ce des élus de la Communauté de Communes et des élus de Samatan.

2008 a été marquée par une série d'intempéries auxquelles notre équipe de voirie a fait face avec beaucoup de volonté et de sérieux et nous avons pu constater l'efficacité de ce service de proximité.

*En 2009, un effort particulier sera fait dans le domaine de la voirie.*

### Compte rendu des travaux de voirie effectués en 2008

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Débroussaillage	98785 €	Réfection de voies communales	95500 €
Entretien de voirie	185643 €	Assainissement (Busage, regards)	107200 €
Pelle mécanique (dégâts orages)	20763 €	Signalisation	8160€
Curage de fossés	21280 €	Divers	19140 €
Total	326471 €	Total	230000 €



*Inauguration de la Rue du Mercadieu à Samatan par Guy Larée responsable de la Voirie, Raymond Santaluccia adjoint à Samatan, ainsi que des élus de Samatan et des représentants du Syndicat des Eaux de la Barousse Comminges Savès.*



Travaux de voirie

## LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Deux zones sont actuellement concernées :

### \* La zone de Landuze

L'étude de faisabilité qui sera un support de travail pour prendre la décision de réaliser cette zone a été lancée. Le cabinet d'étude I.N.G.C. a été mandaté pour réaliser ce travail, le coût est de 24000 €. Le rapport sera remis début 2009.

### \* La zone artisanale de La Ramondère

L'inauguration de cette zone a eu lieu le 11 juillet 2008, en présence de Monsieur Denis CONUS, Préfet du Gers, Jean LOUBON, Président de



*Jean LOUBON Président de la Communauté de Communes du Savès inaugure la zone de La Ramondère en compagnie de M. Denis Conus, Préfet du Gers, Aymeri de Montesquiou, Sénateur et Georges Courtès Conseiller Général du Gers.*

la Communauté de Communes du Savès, ainsi que les représentants des différentes collectivités qui ont subventionné cette réalisation. Plusieurs entreprises se sont déjà implantées ou sont en phase d'implantation : Aldi, Jardinerie, Parapharmacie Balza, Ets Castello, Les chaussures du château, etc. A ce jour, il ne reste que deux terrains à vocation artisanale et un terrain commercial à la vente.

L'extension de cette zone sur une superficie de 3 hectares est prévue et sera opérationnelle fin 2009.



Nouvelle zone économique de La Ramondère



# La lettre de la Communauté de Communes du SAVÈS

Janvier 2009

Bézéril

Cadeillan

Cazaux-Savès

Espaon

Laymont

Lombez

Monblanc

Montamat

Montpezat

Nizas

Noilhan

Pébées

Pellefigue

Polastron

Pompiac

Saint-André

Saint-Lizier du Planté

Saint-Loube Amade

Saint-Soulan

Samatan

Sauveterre

Sauvimont

Savignac-Mona

Seysses-Savès

Tournan

## EDITORIAL

Voilà maintenant 9 mois que les membres du Conseil Communautaire, élus par les Conseillers Municipaux de nos communes adhérentes m'ont renouvelé leur confiance. Je les en remercie vivement et c'est avec une nouvelle équipe que nous continuons ensemble d'œuvrer dans l'intérêt de notre Communauté de Communes.

La politique suivie, sur laquelle nous nous sommes engagés, est guidée par une forte volonté de servir l'ensemble de nos communes et surtout privilégier l'intérêt général.

Nous nous sommes fixé plusieurs grands objectifs.

En premier lieu, nous devons rénover nos écoles et nos cantines qui, hélas, ne sont plus adaptées à nos besoins actuels. Dans un premier temps, deux écoles seront construites, une école maternelle à Noilhan, puis une école maternelle à Lombez. Ces investissements sont nécessaires compte tenu de la vétusté des locaux qui ne peuvent plus être réhabilités.

Parallèlement, la cantine de Samatan sera agrandie et mise aux normes, une nouvelle cantine verra le jour à Polastron, jumelée à une nouvelle classe. Une cuisine centrale intercommunale va aussi être étudiée car il est souhaitable de maîtriser la fabrication des repas qui seront servis à nos enfants.

Ces investissements sont lourds pour la Communauté de Communes qui, pour les réaliser, devra emprunter.

Le deuxième objectif est de continuer d'aménager le réseau routier communal, à charge de la Communauté de Communes, le bon état des chemins restant, dans notre environnement rural, une priorité.

Enfin, notre effort continuera à porter sur

l'aménagement des zones d'activité, car le développement économique créateur d'emplois est la richesse de demain. Il s'agit là d'un enjeu fort.

Nous n'oublierons pas non plus l'action nécessaire en faveur des structures qui ont la charge d'animer et de gérer les garderies et les centres d'accueil pour les enfants.

Un effort conséquent a déjà été fait pour les centres de loisirs périscolaires rattachés aux écoles, il conviendra d'étendre ces efforts en direction des autres structures existantes.

Nous savons que certains besoins dans plusieurs domaines ne sont pas toujours satisfaits, croyez que je le regrette mais ce n'est que dans la durée que l'on peut répondre à toutes les attentes, car sinon, notre Communauté de Communes ne pourra pas faire face financièrement. Nous irions alors vers des augmentations d'impôts insupportables que nous ne pouvons accepter.

Certes, avec le financement nécessaire de nos investissements, les taux augmentent, mais cette augmentation doit rester limitée et supportable par tous. En cette nouvelle année, je tiens à remercier tous nos élus du Conseil Communautaire ainsi que notre personnel pour les actions menées et pour leur engagement. Je souhaite qu'en 2009, nous allions vers une vision plus consensuelle, tournée vers l'avenir et l'intérêt de tous.

*Meilleurs vœux de bonheur et de santé à tous les habitants du Savès en espérant que cette crise qui nous frappe tous ne soit pas trop dure pour certains d'entre nous.*

**Jean LOUBON**

Président de la Communauté de  
Communes du Savès  
Conseiller général du Gers



# La Communauté de Communes du Savès : Comment fonctionne t-elle ?

La Communauté de Communes (C.C.) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre regroupant plusieurs communes, vous trouverez la liste des 25 communes du Savès qui en font partie en première page. Elle a pour objet d'associer ces communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de délégués de chaque commune élus par les conseils municipaux. Le nombre de délégués par commune est fixé au prorata de leur population avec un minimum de deux par commune.

## Que fait-elle ?

La C.C. exerce plusieurs compétences, certaines sont obligatoires, il s'agit :

- \* Du développement économique
- \* De l'aménagement de l'espace

D'autres ont été choisies lors de la création de la C.C. du Savès en 2003, il s'agit :

- \* De la gestion des voiries communales tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.
- \* De la gestion des écoles primaires (fonctionnement et investissement)
- \* De la gestion des actions orientées vers la petite enfance et la jeunesse.

À partir du moment où les compétences sont déléguées, les communes ne peuvent plus les exercer.

## Comment fait-elle ?

Pour fonctionner, la Communauté s'appuie essentiellement sur

la fiscalité additionnelle des taxes d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle, elle perçoit la totalité de la taxe professionnelle sur les zones économiques qu'elle crée.

Elle bénéficie :

- \* de dotations de l'état
- \* de subventions d'équipement
- \* de produits des prestations fournies (cantines, Centres de Loisirs Périscolaire, etc.)
- \* de produits de conventionnement (Caisse d'Allocations Familiales)

## Quelles sont ses instances ?

La Communauté est riche de 71 Conseillers qui élisent le Président et cinq vice-présidents renouvelables tous les 6 ans.

### \* Les commissions

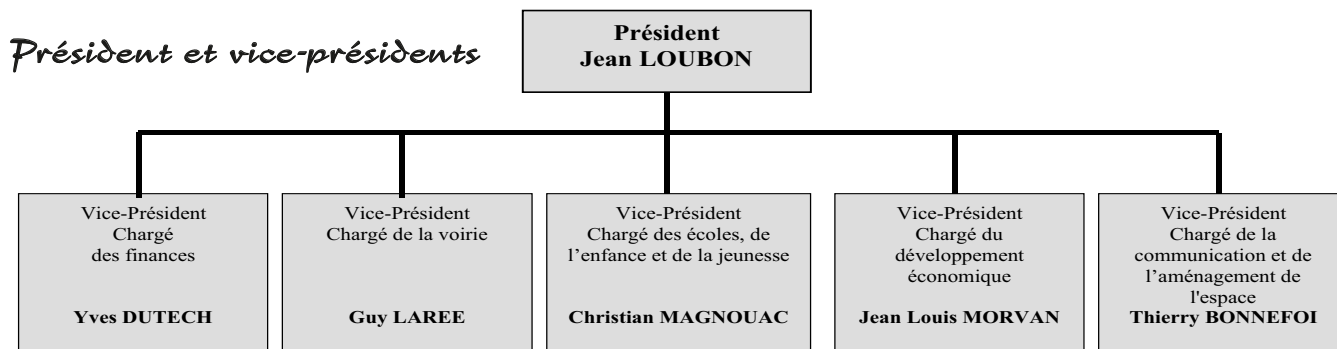
Chaque vice-président a en charge une commission qui est chargée de traiter une compétence. Elle est un lieu de discussion, d'échange et de proposition.

### \* Le Bureau

Il est composé de 20 conseillers chargés de faire des propositions au Conseil Communautaire en fonction du travail des commissions.

### \* Le Conseil Communautaire

C'est l'organe décisionnel de la Communauté. Il a le pouvoir pour toutes les compétences comprises dans les statuts de la Communauté de Communes du Savès citées plus haut. Les décisions sont prises par vote à la majorité.



## Les comptes de la Communauté de Communes en quelques chiffres

Les résultats de l'année 2008 n'étant pas connus à ce jour, nous vous rappelons quelques chiffres (2007) qui démontrent l'implication de plus en plus importante de la communauté de communes dans la vie économique et sociale de ses administrés.

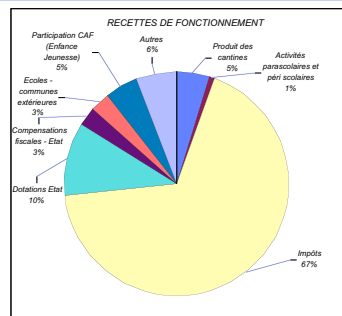
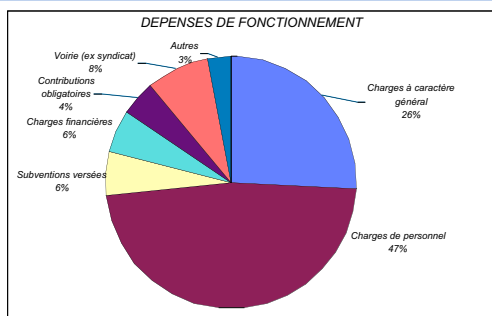
Les dépenses de fonctionnement de l'ordre de 2 M € représente 297 € par habitant. Elles comprennent essentiellement les dépenses liées aux écoles, aux activités « enfance et jeunesse » et à l'entretien de la voirie. Les recettes qui s'élèvent à 2,3 M € proviennent pour l'essentiel de la fiscalité pour 67 % et des dotations de l'Etat pour 10 %.

En matière d'investissement la communauté de communes a depuis sa création maintenue en bon état les équipements qui lui ont été transférés par les communes, en réalisant les travaux nécessaires à leur bon fonctionnement. Pour les années qui viennent d'importants projets vont voir le jour avec la construction d'une école sur le secteur du regroupement pédagogique de Cazaux-Saves, Noilhan Pompiac, Seysses-Saves et dans un deuxième temps sur Lombez. La commune de Polastron devrait également bénéficier d'une nouvelle structure. Des travaux sont prévus pour la cantine de Samatan.

En matière de voirie, une enveloppe de l'ordre de 400 000 € sera inscrite chaque année pour les travaux d'investissement.

Nous avons toujours eu le souci d'apporter à l'ensemble

des administrés le meilleur service tout en limitant la pression fiscale. Nous ferons tout notre possible pour que les projets importants à venir se réalisent dans les mêmes conditions..



## LES ECOLES

La communauté de communes a la responsabilité de 11 Ecoles dont 6 maternelles réparties sur 13 sites différents : Deux RPI (CAZAUX, NOILHAN, POMPIAC, SEYSSES) et (LAYMONT, MONTPEZAT) plus LOMBEZ, MONBLANC, POLASTRON, SAMATAN (toutes quatre avec maternelle) et TOURNAN.

L'effectif global au 1er Septembre 2008 était de 739 élèves, soit 21 de plus qu'en 2007 et 143 de plus qu'en 2006 (arrivée du RPI CAZAUX, NOILHAN, POMPIAC, SEYSSES.)

Grâce à leur dévouement, les enseignants et les employés qu'ils soient d'animation ou d'entretien, surmontent souvent les nombreuses difficultés rencontrées et apportent aux enfants un encadrement de qualité.

Toutes les écoles sont aujourd'hui équipées d'informatique et reliées à l'Internet. De nombreux travaux ont lieu tout au long de l'année pour maintenir en bon état les locaux et sont dirigés par notre agent mis à la disposition des écoles pour améliorer le quotidien.

Les travaux d'une nouvelle école maternelle sur le RPI CAZAUX, NOILHAN, POMPIAC, SEYSSES, d'une classe supplémentaire à POLASTRON, de la mise aux normes de la cantine de POLASTRON et SAMATAN et l'agrandissement du réfectoire de SAMATAN vont débiter courant 2009.

Dans le même temps, les études d'une nouvelle maternelle à LOMBEZ ainsi que d'une cuisine intercommunale pour les écoles vont être menées.



Aménagement d'une cantine et d'une classe par la Communauté de Communes dans la salle des fêtes de Cazaux.



Aménagement d'une salle pour le CLAE à Samatan.

## L'ENFANCE et la JEUNESSE

Dans le domaine de l'enfance et de l'adolescence, plusieurs structures travaillent en partenariat avec la Communauté de Communes.

Les C.L.A.E. (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) ou C.L.P. (Centre de Loisir Périscolaire) existent à LOMBEZ, SAMATAN et CAZAUX en gestion Communautaire et à POLASTRON (le Bouton d'Or) et MONBLANC (M.J.C.) en associatif. Ce fonctionnement, le matin, à midi et le soir en fonction du lieu apporte une animation et un encadrement de qualité. Dans les autres écoles, la surveillance des enfants est pour le moment sous forme de garderie. Dans le domaine de la petite enfance, la Communauté de Communes soutient l'association 1, 2, 3 Soleil qui propose une halte garderie itinérante ainsi qu'un relais assistantes maternelles. Le domaine de la petite enfance en pleine expansion et une demande parentale croissante pousse vers une évolution de cette structure indispensable dans les années à venir. L'expérience de cette association et une volonté intercommunale devra amener à trouver des solutions cohérentes.

Dans le domaine de l'enfance, les centres de loisirs de SAMATAN (Les copains d'abord) et de MONBLANC (M.J.C.) se partagent les activités du mercredi et des

vacances scolaires pour les tranches d'âge des 3/6 ans et 6/12 ans. Les effectifs augmentent d'année en année et l'activité de ces centres est devenue incontournable.

Les personnels de ces associations sont pour certains mis à disposition (personnels des écoles en temps scolaire) ou pour la plupart employés par les associations elles mêmes qui gèrent entièrement avec passion et professionnalisme ces activités. Un autre domaine soutenu par la communauté de Communes est en train de prendre racine. Après 12 ans les enfants ont souvent besoin de trouver des structures d'accueil. En effet tous les ADOS ne pratiquent pas un sport ou d'autres activités organisées par ailleurs. Il est donc important en dehors du temps scolaire d'être à l'écoute de cette population afin d'éviter des débordements imprévisibles. Le FOYER RURAL de SAMATAN et la M.J.C. de MONBLANC ont entamé un travail intéressant qu'il est bon de soutenir à travers certains projets.

Le travail qui est effectué dans toutes ces structures est très important et notre partenariat avec la CAF permet de financer une partie importante de nos investissements dans ces actions. Il faut renforcer les liens et la confiance entre tous ces partenaires qui œuvrent pour que l'enfance et la Jeunesse de ce territoire trouvent des référents de qualité.